



Le colloque est organisé par

le Centre d'étude des relations de travail (CERT) de l'Université de Neuchâtel, www.unine.ch/cert et par

CJE Sàrl (Conseiller Juridique d'Entreprises), www.cje.ch

Responsables de la journée

M. Jean-Philippe Dunand, docteur en droit, avocat, professeur à l'Université de Neuchâtel, codirecteur du Centre d'étude des relations de travail (CERT)

M. Pierre Matile, avocat, fondateur de CJE Sàrl, Bevaix

Finance d'inscription

CHF 180.- (comprend la documentation, la pause-café et l'apéritif)

Délai d'inscription

mercredi 5 juin 2013

Renseignements et inscription

Secrétariat de la Faculté de droit / Formation Av. du 1^{er}-Mars 26 2000 Neuchâtel Tél. 032 718 11 89 ou 032 718 12 22

courriel: droit.formation@unine.ch

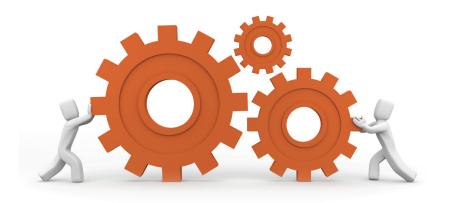
inscription en ligne : www.publications-droit.ch







Actualité et conseils pratiques



mercredi 19 juin 2013

dès 13h45



Centre d'étude des relations de travail

Aula de la Faculté de droit Av. du 1^{er}-Mars 26 2000 Neuchâtel



PRESENTATION DU COLLOQUE

A O OX

126/5

PROGRAMME

Acquail doc participanto

Questions traitées

Les intervernants apporteront des réponses pratiques à des questions concrètes concernant les relations de travail dans les entreprises. Chaque intervention se termine par des conseils aux participants.

Le champ d'application de la Convention collective du travail temporaire

- Problèmes liés à la masse salariale
- Application aux non-membres de Swissstaffing
- Secteurs d'activité non soumis à la convention

Questions pratiques d'application de la Convention collective du travail temporaire

- Indemnités perte de gain maladie dans le secteur de la construction
- · Ristourne dans l'assurance-maladie
- Contestation des décisions de la commission paritaire

Protection de la personnalité des travailleurs

- · L'entretien d'embauche
- Les devoirs de l'employeur en matière de gestion des conflits
- La surveillance des travailleurs

Questions pratiques choisies

- Les manières de notifier le congé (lettre, SMS, courriel)
- L'obligation d'informer en matière d'assurance-maladie perte de gain
- Les contrôles d'application de la Convention collective

131143	Accueit des participants
14h10	Ouverture du séminaire M. Pascal Mahon, vice-recteur de l'Université de Neuchâtel, codirecteur du Centre d'étude des relations de travail
14h15	Le champ d'application de la Convention collective du travail temporaire Me Nicolas Brügger, avocat, collaborateur scientifique à l'Université de Neuchâtel
14h45	Questions - réponses
15h00	Questions pratiques d'application de la Convention col- lective du travail temporaire Me José Zilla, avocat spécialiste FSA, Auvernier
15h30	Questions - réponses
15h45	Pause
16h15	Protection de la personnalité des travailleurs Me Jean-Philippe Dunand, avocat, professeur à l'Uni- versité de Neuchâtel, codirecteur du Centre d'étude des relations de travail (CERT)
16h45	Questions - réponses
17h00	Questions pratiques choisies Me Pierre Matile, avocat, fondateur de CJE Sàrl
17h30	Questions - réponses
17h45	Apéritif